

## Vieillesse de la population : un avenir entre promesses et menaces

### La population de l'aire pourrait continuer d'augmenter

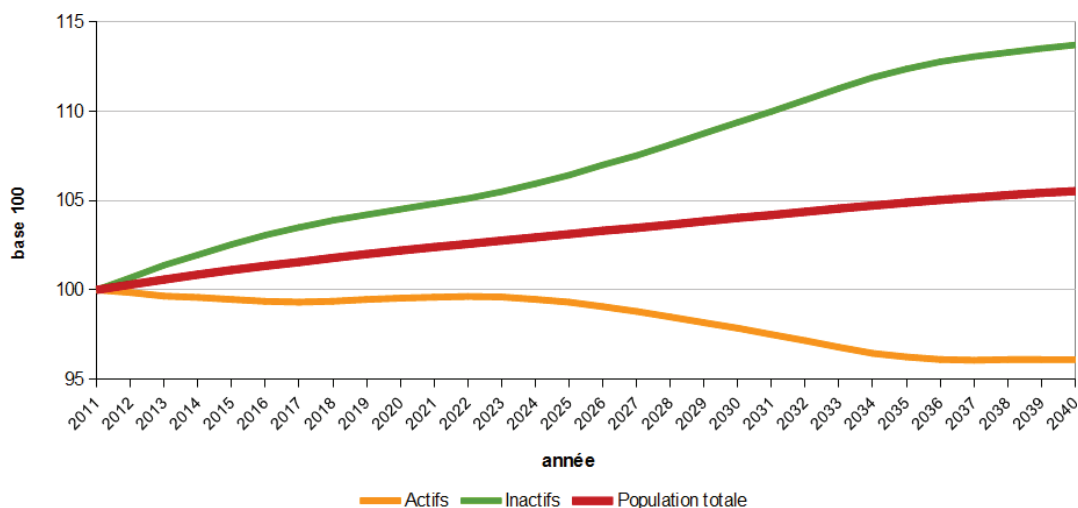
D'ici 2035, si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, plus de 188 000 personnes vivraient dans l'aire d'Angoulême. La population augmenterait, ce faisant, plus vite que dans le référentiel, mais moins vite que dans le référentiel de cadrage régional. (voir *Méthodologie « Les projections de population : le modèle Omphale »*)

Mais la population serait très différente de la population actuelle : plus d'inactifs, moins d'actifs. La chute du nombre d'actifs devrait surtout survenir au milieu des années 2020. Jusqu'à cette date, l'entrée dans la population active d'une part de la génération du début des années 2000 (pic de naissances) et la hausse des taux d'activité des seniors freinerait la baisse. Après 2035, le nombre d'actifs se stabiliserait et la hausse du nombre d'inactifs ralentirait. Cette hausse est déjà commencée, et devrait à peine ralentir au moment où la génération des années 2000 quittera la vie inactive. (*Illustration 33*)

En 2011, les inactifs sont 1,15 fois plus nombreux que les actifs, dans l'aire d'Angoulême. En 2035, ils pourraient être 108 000, soit 1,35 fois plus nombreux que ne seraient les actifs.

#### Illustration 33 – Forte perte d'actifs à partir de 2025

Projection de population : comparaison des croissances de la population active et inactive



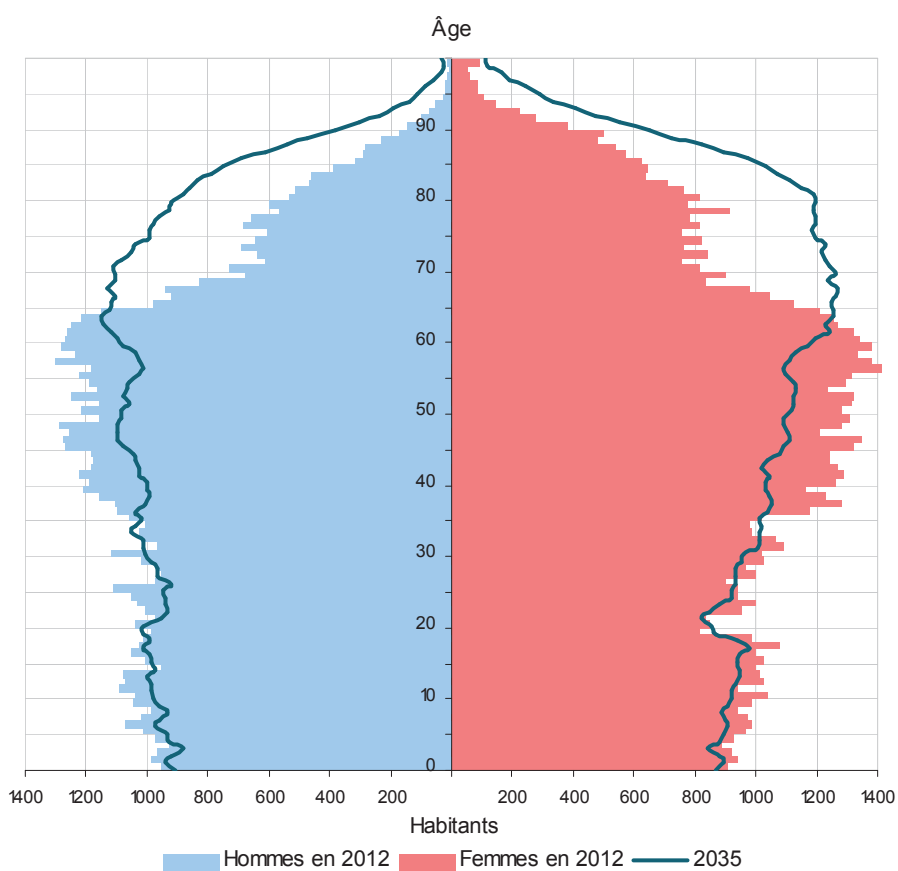
Source : Insee, Omphale.

Note de lecture : Entre 2011 et 2035, la population de l'aire pourrait augmenter de 5 %, si les tendances démographiques actuelles (migrations, natalité, espérance de vie...) se poursuivent. La population active devrait baisser de 5 %, compte tenu de l'évolution de la population et des taux d'activité supposés.

Le vieillissement des générations du baby-boom, s'étalant de 1945 à la fin des années 1970, serait le premier responsable de la forte augmentation du nombre d'inactifs, comme dans le reste de la France. En effet, l'aire d'Angoulême ne devrait pas gagner de population aux autres classes d'âge, et le taux d'activité de celles-là devrait augmenter encore. Par contre, leur volume sera moindre (*Illustration 34*). Les personnes de plus de 80 ans représentent actuellement 6 % de la population : d'ici 2035, elles représenteraient 10 % des habitants de l'aire.

### Illustration 34 – Arrivée aux grands âges de la volumineuse génération d'après-guerre

Pyramide des âges de l'aire d'Angoulême projetée en 2035



Source : Insee, Omphale.

Note de lecture : Sous réserve des hypothèses du modèle, en 2035, les Angoumoisines de 80 ans seraient 1200, alors qu'elles ne sont que 800 en 2012.

Une projection n'est qu'une hypothèse d'évolution. Mais la projection de personnes âgées sur l'aire d'Angoulême est plutôt robuste. Ce sont des personnes déjà nées, vivant pour la plupart déjà sur le territoire, et peu susceptibles d'en partir, puisqu'elles ont, en 2011, dépassé l'âge auquel on est le plus mobile. Cette forte population âgée à venir devrait développer des besoins qui lui sont propres. Elle peut représenter une opportunité économique (services à la personne, développement de matériels et technologies à destination des personnes âgées dépendantes, ...). Mais elle risque aussi de peser sur certains domaines déjà en déficit dans le territoire, comme l'offre de soins.

## *Un manque important de médecins généralistes*

L'aire d'Angoulême souffre en effet d'un déficit en certains professionnels de santé, comme les infirmiers, les kinésithérapeutes ou les médecins omnipraticiens. Pour 10 000 habitants, en moyenne 8 généralistes libéraux exercent dans l'aire d'Angoulême, contre 10 dans le référentiel ou le référentiel de cadrage. Les services aux personnes âgées, en revanche, sont un peu plus présents dans l'aire que dans le référentiel : hébergement, service d'aide...

Alors que la hausse de la demande de soins à l'avenir semble inéluctable, le manque de médecins généralistes libéraux pourrait s'accroître dans les prochaines années. En effet, avec les métiers de services aux particuliers et d'autres métiers comme les ouvriers du textile et du cuir, les médecins sont une profession qui atteindrait un taux de départ à la retraite de 38 % en France d'ici 2020 (*Bibliographie [9]*). Dans la région Poitou-Charentes, l'âge moyen des médecins est de 52 ans en 2013. Comme dans bon nombre de régions, le quart d'entre eux a plus de 60 ans. Dans l'aire d'Angoulême, le problème est encore plus accentué que dans le reste de la région, car les jeunes médecins sont très peu nombreux : « la question du renouvellement des médecins généralistes pourrait donc se poser plus précocement » (*Bibliographie [15]*).